

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 4 (1928-1929)
Heft: 12

Artikel: Protestation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-710257>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour la 2ème division le terrain des manœuvres sera à cheval de l'Aar semblable au manœuvres de 1924.

Pour terminer Mr. le Col. Div. Guisan nous cita quelques chiffres tirés d'une statistique concernant les sommes dépensées pour les malades pendant et après les cours de répétitions.

De longs et sincères applaudissements prouvèrent à Mr. le Col. Div. Guisan le remerciement que nous lui devions.

Ensuite Mr. le Major Pays, président de la Société fibourgeoise des Officiers, le remercia aussi au nom de la Société et s'en reféra aux applaudissements que nous venions d'entendre. Il termina en nous annonçant pour le vendredi 15 février une conférence de Mr. le Col. Aublet (français) sur l'évolution de l'Artillerie française de 1914 à 1918, avec film et projections; pour le 26 février à Bulle, par Mr. le Col. Bircher (allemand) Conférence avec film sur la bataille de Tannenberg.

Sgt. tf. D. Suëss.

Journées de sous-officiers.

Quelques mots sur Soleure.

«Soleure, capitale du canton du même nom. Centre industriel. 12,000 habitants.»

C'est avec ces onze mots que j'ai fait, pour la première fois, la connaissance de la ville de Soleure. Dans quelles circonstances? Tout simplement au temps — lointain, hélas! — où j'usais d'innombrables fonds de culotte sur les bancs du collège. Le manuel de géographie qui m'a appris que Soleure est tout à la fois une capitale et un centre industriel n'a certes pas menti. Quant aux 12,000 habitants, ils sont peut-être tous là. Pour le repos de ma conscience, je m'empresse d'ajouter que je n'ai jamais eu la patience de dénombrer les âmes qui ont élu domicile «dans la capitale du canton du même nom». Mais dans sa désespérante sécheresse, le manuel de géographie sur lequel j'ai passé de longues heures d'angoisse a omis de dire bien des choses sur cette bonne ville de Soleure. Il a même laissé de côté l'essentiel ce bouquin-là!

On m'a confié la tâche de décrire, à l'intention des officiers, sous-officiers, appointés et soldats qui s'apprennent à prendre part aux journées de Soleure, toutes les particularités de la cité dans laquelle se dérouleront prochainement des joutes sportives et militaires. Et en même temps qu'on me donnait l'ordre de prendre la plume, on me recommanda d'être bref. «Une cinquantaine de lignes suffiront» m'a-t-on dit. Cinquante lignes pour faire connaître une ville qui fut déjà une place forte du temps des Romains, c'est peu, vous en conviendrez. A ce compte-là, ça fait dix lignes pour les églises, dix lignes pour le musée, dix lignes pour les vestiges des fortifications et les fontaines, dix lignes pour l'arsenal et le solde pour les conclusions.

La mission est délicate; dans ces conditions, je vais compléter les laconiques renseignements imprimés dans mon manuel de géographie. Lecteurs, pardonnez-moi et veuillez me suivre. Je commence :

«Soleure, capitale du canton du même nom. Centre industriel. 12.000 habitants. La ville s'étend sur les deux rives de l'Aar et s'élève jusqu'aux premiers gradins de la chaîne du Jura. Des allées, des arbres et des promenades publiques ont remplacé les anciennes fortifications. A l'intérieur de cette enceinte de verdure est située l'ancienne ville qui a conservé son caractère ancien; à l'extérieur se développent les quartiers modernes.

Parmi les curiosités de Soleure, qui fut le siège des ambassadeurs de France depuis François Ier jusqu'à Louis XVI, il convient de citer en premier lieu la cathédrale de St. Urs. Construite par Pisoni, de 1762 à 1773, cette cathédrale est sans contredit le plus beau monument de la haute Renaissance italienne en Suisse. Signations dans la nef principale et dans les deux latérales des tableaux de Corvi, Guibal, Treu, etc. Des travaux en stuc méritent de retenir également l'attention.

L'«Eglise des Professeurs», ancienne église des jésuites, est construite suivant le style baroque de cet ordre religieux. Mentionnons encore les églises des Capucins et des Franciscains, vieilles de plusieurs centaines d'années. La nouvelle église protestante, construite dans un style moderne, complète d'une très heureuse façon cette collection d'édifices religieux.

De la cathédrale de St. Urs, on atteint en quelques pas l'ancien Arsenal. Celui-ci possède la plus importante collection d'armures et d'armes de la Suisse. Des drapeaux et des étendards, des costumes et des documents anciens permettent de prendre ici la plus intéressante leçon d'histoire suisse qu'on puisse souhaiter.

Le musée, lui aussi, mérite une visite. A part les collections ethnographiques, archéologiques, numismatiques, etc. qu'il renferme, le musée de Soleure possède une riche galerie de tableaux anciens et modernes.

La façade de l'Hôtel de Ville est construite dans le style de la Renaissance allemande. La tour de l'Horloge, sur la place du Marché, est remarquable par l'horloge automatique, œuvre datant de 1545. La porte de Bâle (1504 bis 1508) fait voir, ainsi que le bastion voisin de St. Urs, ce qu'était l'ancien système des fortifications. La tour de Bienne, la tour Buri et la tour oblique (sur la rive droite) sont d'autres spécimens de l'architecture militaire.

Les fontaines, au nombre de cinq, portent des ornements polychromes.»

Voilà ma notice à l'usage des manuels de géographie terminée. Son aridité, je le concède, rappelle à s'y méprendre le débit monotone d'un employé de l'agence Cook qui récite par cœur son sempiternel boniment. Et pourtant ma littérature de guide aura atteint le but qu'elle se propose si, dans l'intention de réprouver la fadeur de ces phrases stéréotypées et de ces clichés tout faits, ceux qui l'ont lue viennent à Soleure au moins d'août. Ainsi, tout en remplissant leurs devoirs de membres de la Société suisse des sous-officiers, nos hôtes se rendront compte de visu qu'avec ses 12 000 habitants, l'ancienne ville des ambassadeurs est autre chose qu'un «centre industriel» et qu'une «capitale du canton du même nom»...
Ctt.

Protestation.

La Section de Fribourg, de l'Association suisse de sous-officiers, considère comme une insulte faite à la mémoire de nos soldats morts au service du pays, l'article paru dans l'«Indépendant», de Fribourg, du 24 décembre 1926, sous la signature de «Lucien».

Douloureusement émue par la tendance des idées qui y sont développées et qui cherchent à amoindrir la valeur du sacrifice de ceux dont la mémoire a été honorée au cours de toutes ces manifestations du souvenir, elle en appelle à la conscience de tout le peuple fribourgeois et proteste énergiquement.

L'hommage rendu officiellement, chaque année, par les sociétés militaires et patriotiques est un témoignage de reconnaissance et de pieux souvenir envers ceux qui ont donné leur vie pour le Pays, durant les mobilisations.

Voulant rappeler aux générations futures, la mémoire de ces soldats, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a institué cette cérémonie par décision officielle. Cette année, elle a revêtu un caractère spécial d'émouvante grandeur, en raison du 10^{ème} anniversaire de la démobilisation et des heures douloureuses de 1918.

Dans un élan admirable de solidarité montrant au monde combien est durable l'amitié contractée sous les armes, conservant dans leur cœur le pieux souvenir de ceux avec lesquels ils ont vécu côte à côte les jours pénibles des mobilisations, des milliers d'hommes se sont levés et ont tenu, en ces heures de douloureux anniversaire, à venir dire sur les tombes de leurs camarades: «Je suis là, je ne vous oublie pas!»

Mais parce que les chefs ont présidé à ces manifestations,

Parce qu'ils se sont souvenus de leurs braves soldats, Parce qu'ils ont magnifié leur mémoire,

on a odieusement dénaturé la sincérité de leur geste et l'on a même discuté la grandeur du sacrifice de nos camarades!

Or, ces mêmes gens qui discutent la valeur et l'opportunité de ces cérémonies, auraient crié à l'ingratitude si l'on avait tout simplement oublié!

Soldats fribourgeois morts pendant les mobilisations!

des méchants ont l'audace de troubler votre sommeil et votre souvenir.

Au nom de nos camarades, au nom des familles, nous protestons et nous vous défendons:

La piété de nos populations, notre amitié ont voulu ces cérémonies et nous les maintiendrons.

L'offense que l'on vous a faite est une offense au Pays: or, il sait lui, que vous avez offert votre jeunesse à la Patrie dès le 1er août 1914 jusqu'aux sombres journées de 1918;

Il sait lui, ce qu'il doit à votre attitude résolue au moment du danger, à votre discipline, à votre dévouement;

Il sait, lui, que le soldat n'est pas seulement celui qui tombe sur le champ de bataille, mais que c'est, tout autant, celui qui, sans éclat et sans gloire, fait son devoir courageusement et simplement, comme vous l'avez fait;

Il vous en est reconnaissant et ne discute pas la manière dont la mort vous a saisis;

Il sait, lui, que votre noble cœur a palpité «la dernière fois» sous **l'uniforme du soldat suisse!**

Votre mort fut de l'héroïsme le plus pur; vos tombes sont des sanctuaires sacrés devant lesquels notre jeunesse viendra s'inspirer de votre exemple et y puiser sa foi patriotique!

Fribourg, le 2 janvier 1929.

Pour la Section de Fribourg de l'A.S.S.O.:

Gauthier adj. s/off.; Rossmann, sergt. mai.; Mottas, abté.; Galley, sergt.; Mauron sergt.; Von Dach, sergt.; Suess, sergt.; Curty, capl.; Renevey, capl.; Markwalder, fourrier.

Militärisches Allerlei.

Die Diskussion über die **Abrüstung** geht weiter. Politische Parteien und Vereinigungen aller Schattierungen beschäftigen sich mit diesem heute so aktuellen Thema. Aus einem kleinen Meer von Druckschwärze scheint sich so langsam die Nutzenanwendung herauszuheben, dass unsere Armee nach wie vor notwendig bleiben wird und dass zur Erhaltung unser selbst

die Berücksichtigung realer Tatsachen allein massgebend bleiben muss. Sie zu überschätzen oder zu wenig in Rechnung zu stellen, ist unklug und gefährlich. Kürzlich hat die Sektion Bern der Liberalen Vereinigung ihren Standpunkt nach mehreren sehr angeregten Diskussionsabenden in einer längeren Erklärung festgelegt, in der es u. a. heisst:

«In steter Verfolgung des Zieles der allgemeinen Friedenssicherung wollen wir bis zu seiner Erreichung vor allem unserem schweizerischen Vaterlande den Frieden erhalten. Das dienlichste Mittel hiezu ist die strikte Innehaltung der Neutralitätspolitik. Die Wahrung der Neutralität aus eigenem Willen und aus eigener Kraft ist für die Schweiz eine rechtliche und politische Notwendigkeit; sie ist aber heute nur möglich bei Erhaltung der Wehrhaftigkeit. Deshalb bejahen wir unsere Landesverteidigung.

Wir stellen fest dass die schweizerische Milizarmee einen rein defensiven Charakter hat und in keiner Weise den Frieden gefährdet. Allgemein wird von Sachverständigen, auch von Vorkämpfern des Abrüstungsgedankens, zugegeben, dass der Uebergang vom stehenden Heer zum Milizsystem den Militarismus unmöglich macht und einen wichtigen Schritt auf dem Wege zur Abrüstung bedeutet. Bevor wenigstens die angrenzenden Mächte diesen Schritt getan haben, stellt sich für die Schweiz die Frage einer weiteren Abrüstung nicht.

Solange der Friede nicht anderweitig genügend gesichert ist, solange ist die Wehrhaftigkeit für die Schweiz ein Gebot der Selbsterhaltung. In Militärfragen darf deshalb nur die Rücksicht auf die Brauchbarkeit der Armee von Bedeutung sein. Alle unsachlichen Gesichtspunkte sind abzulehnen. Die moralische Stärke der Armee ruht im Bewusstsein des Volkes, da sie ausschliesslich ein Instrument der Landesverteidigung ist; daher setzen wir uns ein für eine vertiefte Erfassung ihrer Notwendigkeit und deren Verbreitung in allen Volksschichten.

Da wir die Landesverteidigung nur als notwendiges Mittel zur Erhaltung der Unabhängigkeit der Schweiz bejahen, treten wir für ihre Abschaffung ein, sobald der Friede sonstwie hinlänglich sichergestellt ist. Ebenso befürworten wir die Abrüstung der Schweiz im Rahmen eines internationalen Vorgehens, das mindestens ihre Nachbarn umfasst und zu entsprechender Abrüstung verhält.»

Dass es je länger desto mehr notwendig ist, die Armee nicht nur mit schönen Worten, sondern auch mit **opfervoller Tat** zu unterstützen, scheint heute auch in jenen Arbeitgeberkreisen begriffen zu werden, die sich eine «Ehre» daraus machten, mit Vorliebe dienstfreie Angestellte und Arbeiter zu beschäftigen. Es ist eine alte Tatsache, dass die Gewinnung von jungen Dienstpflichtigen zur Bekleidung des Offiziers- und Unteroffiziersgrades in den letzten Jahren grossen Schwierigkeiten begegnet. In den wenigsten Fällen handelte es sich dabei um Gleichgültigkeit gegenüber dem Wehrwesen: diese betrübende Erscheinung hing mit wirtschaftlichen Sorgen zusammen. Gar viele in Privatbetrieben Angestellte verloren durch den Militärdienst ihre Stelle oder hatten ausserordentlich Mühe an einen Posten zu kommen. Wir haben auch an unserer Stelle hin und wieder auf diese Tatsachen hingewiesen die geeignet waren, den einen oder andern Betrieb in merkwürdigem Licht erscheinen zu lassen. Es wäre Sache der politischen Parteien gewesen, hier einzuwirken, aber man hielt dort mit unverständlicher Scheu zurück, das nationale Gewissen derartiger Arbeitgeber zu schärfen.